

Colloque annuel de l'AM2FA

Association du Master de Fiscalité Appliquée de l'Université Paris-Est Créteil

Mercredi 29 novembre 2017

À partir de 17 heures

Fiscalité de l'économie collaborative

Quelle imposition pour l'activité collaborative ?

Enjeux et perspectives



Cour administrative d'appel de Paris

68, Rue François Miron

75004 Paris

 **1** Station Saint Paul

Inscriptions obligatoires : info@am2fa.fr



COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL
DE PARIS



UNIVERSITÉ
PARIS-EST CRÉTEIL
VAL DE MARNE